

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 12 (1920)
Heft: 5

Artikel: Debout pour la démonstration du 1er mai 1920
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 2.) cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne
Téléphone 3168 o o o Kapellenstrasse 8 o o o Compte de chèques N° III 1366
Parait tous les mois

Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne
o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

SOMMAIRE:

	Pages
1. Debout pour la démonstration du 1er Mai 1920	39
2. La fusion des fédérations du bâtiment	39
3. Une délégation en Russie	41

4. Le mouvement en faveur des 48 heures dans l'industrie suisse du bâtiment	42
5. A l'Union syndicale internationale	42
6. Politique sociale	43
7. Economie publique	44
8. Dans les fédérations syndicales	45

UNION SYNDICALE INTERNATIONALE

Aux travailleurs du monde

Debout pour la démonstration du 1^{er} Mai 1920

Le Comité exécutif de l'Union syndicale internationale a décidé, dans sa réunion du 9 avril dernier, de faire appel aux ouvriers du monde pour célébrer, par de grandes démonstrations, la fête du Premier Mai.

Déjà au Congrès syndical international, qui s'est tenu l'année dernière à Amsterdam au mois de juillet, on a décidé unanimement d'engager une action en faveur de la socialisation des moyens de production.

A cette occasion les représentants des organisations ouvrières de divers pays ont déclaré:

« Reconnaisant le grand travail accompli par les travailleurs en général, et pour les syndiqués en particulier par l'action syndicale, le Congrès déclare: qu'il est indispensable que les efforts et l'action du prolétariat de tous les pays soient dirigés vers le but de socialiser les moyens de production, considérant que les syndicats sont la condition préalable comme la base de réalisation de la socialisation. »

Le mouvement parmi les ouvriers de tous les pays démontre que ce désir vit dans le cœur de la grande masse. Notre Comité exécutif est d'avis qu'il faut prêter tous ses efforts pour soutenir ce mouvement.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous tous pour défendre, à la fête du Premier Mai, cette revendication dans la forme convenant le mieux à votre pays.

Au Premier Mai la socialisation des moyens de production doit être mise au premier plan!

Le Comité exécutif vous demande d'exiger en second lieu: L'application des conventions adoptées à la Conférence du travail à Washington dans le plus bref délai.

A cette conférence, des décisions ont été prises ayant pour but de protéger la vie des ouvriers, d'assurer le sort des malades, des sans-travail et des vieillards et d'introduire la journée de 8 heures.

Nous estimons que différents gouvernements tardent trop à appliquer ses conventions.

S'ils ne veulent pas prêter l'oreille à nos justes revendications, la puissance organisée des ouvriers devra les y forcer.

Nous désirons faire valoir toute notre puissance organisée de 20 millions d'ouvriers concentrés dans l'Union syndicale internationale avec le seul but de mettre un terme d'une manière prompte et efficace aux misères

et aux besoins qui toujours se font sentir dans la classe ouvrière.

Nous exigeons que nos intérêts ne soient plus négligés!

Nous désirons que justice soit faite à nos exigences!

Et c'est pourquoi nous vous invitons à faire taire tous vos différends et à engager, à la fête du Premier Mai, en commun, la lutte contre tout ce qui porte atteinte aux droits des ouvriers et ce qui fait durer la situation économique actuelle.

Nous faisons appel à vous tous pour lutter pour la paix, pour les droits, pour le bien-être des ouvriers!

Ce but sera atteint, si tous contribuent à l'action commune en faveur de ces deux revendications du mouvement syndical international:

La socialisation des moyens de production!

La ratification des conventions adoptées par la Conférence de Washington!

Que notre devise soit:

Action et discipline!

Tous debout pour nos droits!

Un front uni contre la réaction!

Vive l'Internationale du travail!

Le Comité exécutif:

W.-A. Appleton, Angleterre, Président; L. Jouhaux, France, premier Vice-président; C. Mertens, Belgique, deuxième Vice-président; G. Dumoulin, France; K. Dürr, Suisse; O. Lian, Norvège; R. Tayerle, Tchécoslovaquie; J.-B. Williams, Angleterre; Edo Fimmen, J. Oudegeest, Hollande, Secrétaires.



La fusion des fédérations du bâtiment

La fusion que viennent de décider quatre fédérations sur les cinq que compte l'industrie du bâtiment, marque le couronnement de longs et patients efforts entrepris dans ce but par l'Union syndicale suisse.

Alors que dans certaines industries importantes, les ouvriers de différents corps de métiers acceptèrent sans trop de peine une fusion, comme par exemple les métallurgistes et les horlogers, les ouvriers et employés du commerce, des transports et de l'alimentation et, tout récemment, les cheminots, cette idée rencontra de grands obstacles dans les branches du bâtiment. Il est intéressant d'en marquer les différentes étapes.

Tout d'abord, il est juste de dire que l'organisation des maçons et manœuvres fut, durant de longues années, un problème difficile à résoudre. Ces ouvriers semblaient réfractaires à toute idée d'organisation et,